

Pourquoi ?

Suite aux travaux de réfection de la piste principale Nord-Sud (15/33) en 2006, il y a eu constat de défauts de construction d'ordre technique : état de surface non conforme et formation de fissures sur les dalles remplacées. Pour ces raisons, l'Aéroport de Bâle-Mulhouse n'a pas pu réceptionner les travaux et est obligé de faire remédier à ces défauts par le groupement d'entreprises responsable pour l'exécution des travaux.

Comment ?

Lors des travaux de réfection en 2011, les dalles de béton composant la bande centrale actuelle (15 m de large) seront remplacées par quatre nouvelles dalles centrales sur une largeur plus étendue de 18 m. Les travaux de réfection principaux auront lieu sur 1530 m du 3 mai au 9 juillet 2011 de jour et de nuit, les travaux les plus bruyants étant effectués principalement de jour. Les travaux seront précédés de phases préparatoires du 4 avril au 2 mai 2011, entre 0h00 et 5h00 et se termineront par une phase de finition du 10 juillet au 31 août 2011, entre 0h00 et 5h00.

Quelles conséquences ?

Les gens les plus près des lieux des travaux seront concernés par les bruits de chantier. Les gens habitant dans les communes autour de l'Aéroport observeront des modifications de trajectoires en raison du décalage des seuils de piste vers le Nord et le Sud. Par ailleurs, les systèmes d'atterrissages aux instruments - ILS 15 et ILS 33 - étant hors service, l'utilisation de la piste Nord-Sud se fera :

- pour les atterrissages par le Nord selon une procédure d'approche aux instruments (VOR - DME)
- pour les atterrissages par le sud selon une procédure de manœuvre à vue imposée (MVI). Ces conditions d'utilisation de la piste correspondent pour les atterrissages par le Sud à la situation avant la mise en service de L'ILS 33 en décembre 2009. En principe, pendant les travaux principaux, les gros porteurs (p. ex. B 747) ne pourront pas se poser sur la piste en raison du raccourcissement pour travaux, sauf en cas d'entretien ou vol à vide.

Flughafen Basel-Mulhouse
Postfach 142
CH - 4030 Basel
Tél +41 (0)61 325 31 11
Fax +41 (0)61 325 25 77

Aéroport de Bâle-Mulhouse
BP 60120
F - 68304 Saint-Louis Cedex
Tél +33 (0)3 89 90 31 11
Fax +33 (0) 89 90 25 77

EuroAirport™
BASEL MULHOUSE FREIBURG

Qui fait quoi ?



Direction de l'Aéroport
Maître d'ouvrage

Egis Aéroport
Assistant technique du maître d'ouvrage

Groupement d'entreprises conduit par Glanzmann AG, Bauunternehmung
Etude et exécution des travaux

Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et Office Fédérale de l'Aviation Civile (OFAC)
Circulation aérienne

CONTACTS

Communication : **Vivienne Gaskell**
Travaux : **David Chevalley**
Environnement (bruit) : **Thomas Mahrer**
Renseignements **03 89 90 25 00**
(du 30 avril au 10 juillet 2011) :

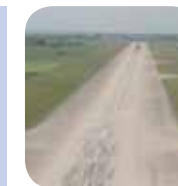
www.euroairport.com

L'EuroAirport vous informe

Consolidation de la piste principale Nord-Sud (15/33)



Introduction



La piste, premier outil d'un aéroport, doit faire l'objet de travaux de maintenance réguliers. Suite aux travaux de réfection de la piste principale Nord-Sud (15/33), qui ont été effectués entre le 14 mai et le 1^{er} août 2006, il y a eu constat de défauts de construction d'ordre technique : état de surface non conforme et formation de fissures sur les dalles remplacées. De ce fait, l'Aéroport n'a pas pu réceptionner les travaux et le groupement d'entreprises responsable pour l'étude et l'exécution des travaux doit remédier aux défauts.

En 2011, il s'agit donc de remplacer sur la partie Nord de la piste 15/33, qui a été construite en 1978, des dalles de la partie centrale sur une largeur de 18 mètres et une longueur de 1530 mètres.

Afin de réduire les nuisances d'un tel chantier, l'Aéroport fera effectuer les travaux les plus bruyants principalement de jour et mettra en place des dispositifs de protection, p.ex. écran anti-bruit, ainsi qu'un système de mesure spécifique du niveau du bruit du chantier.

L'Aéroport vous remercie par avance de votre compréhension et prend l'engagement de vous informer régulièrement, notamment au travers de vos élus locaux, et d'être bien entendu à votre écoute durant les phases de chantier.

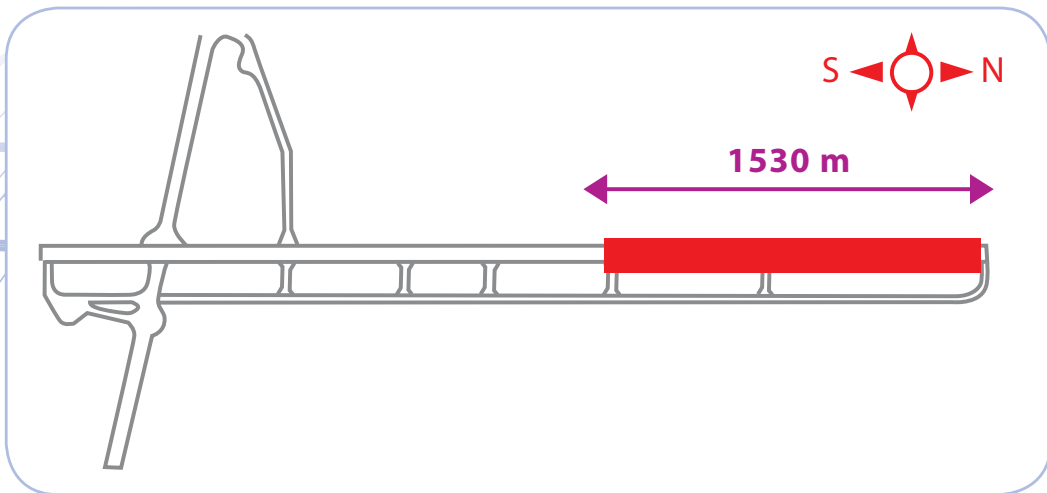
DATES CLES

Travaux					
Installation et phases préparatoires					
Travaux principaux impactant l'exploitation		3 mai - 9 juillet			
Phases de finition					Temps
	avril	mai	juin	juillet	août 2011

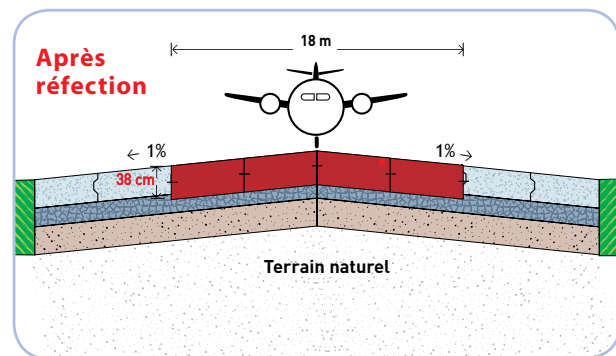
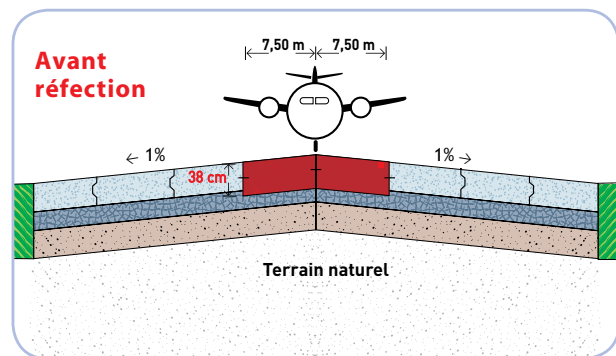
à bientôt. bis bald.

CALENDRIER ET INFORMATIONS TECHNIQUES

ZONE DE TRAVAUX DU 3 MAI AU 9 JUILLET 2011, DE JOUR ET DE NUIT (24/24H)



2011	4 avril	2 mai	3 mai	9 juillet	10 juillet	31 août
	Phases préparatoires		Travaux principaux		Phase de finition	
Longueur de piste 15 disponible aux aéronefs	3900 mètres		2310 mètres		3900 mètres	
Longueur de piste 33 disponible aux aéronefs	3900 mètres		2310 mètres		3900 mètres	
Approche piste 15	ILS 15		Approche aux instruments (VOR-DME)		ILS 15	
Approche piste 33	ILS 33		Approche à vue		ILS 33	



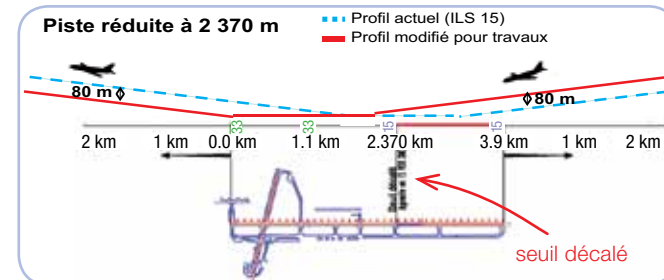
DISPOSITIFS DE CONTROLE DU BRUIT

- Démolition principalement de jour
- Choix d'une technique de rabotage ayant un impact de bruit plus diffus
- Installation d'écran anti-bruit mobile pendant les travaux
- Mise en place d'un système de mesure spécifique du bruit du chantier



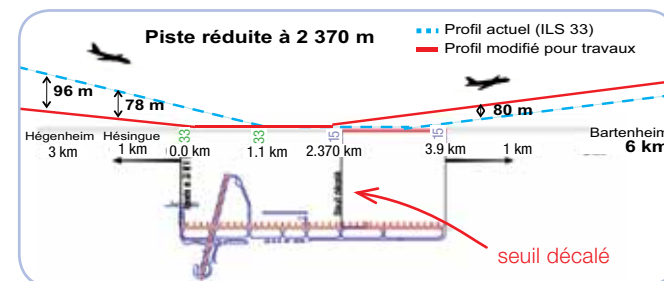
CIRCULATION AERIEENNE ET SEUILS DE PISTE DECALES

Atterrissage et décollage en piste 15



Pendant la durée des travaux principaux (3 mai - 9 juillet 2011), les hauteurs de survol des avions utilisant la piste principale seront relevées de 80 m pour les atterrissages depuis le Nord (sur la piste 15) et abaissées au maximum de 80 m pour les décollages vers le Sud.

Atterrissage et décollage en piste 33



Pendant les travaux principaux, les hauteurs de survol seront abaissées de 80 à 100 m pour les atterrissages depuis le Sud (sur la piste 33) et relevées au minimum de 80 m pour les décollages vers le Nord.

Par ailleurs, étant donné que le système d'atterrissage aux instruments ILS 33 sera hors service entre le 3 mai et le 9 juillet 2011, les approches et atterrissages par le Sud sur la piste principale se feront selon une procédure de manoeuvre à vue, c'est-à-dire selon les trajectoires en vigueur avant l'introduction de l'ILS 33 en décembre 2007 (voir ci-contre).

